



Fédération nationale
des Conseils des Chevaux

Communiqué de presse

Ce samedi 23 février a été marqué par la **signature d'une convention** entre **l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)** et la **Fédération nationale des Conseils des Chevaux (FCC)** au sujet des **Observatoires Économiques Régionaux (OER)**. Cette convention a été signée; en présence de Mikaël Quimbert, chef du bureau du cheval et l'institution des courses au ministère de l'agriculture; par Jean-Roch Gaillet, directeur général de l'IFCE ainsi que Pierre-Yves Pose, président de la FCC.

Les OER permettent d'établir une photographie de l'économie de la filière équine en région. Il s'agit d'un outil indispensable pour la promotion de la filière auprès de ses partenaires, en particulier les collectivités territoriales. Ce travail permet d'accompagner de façon plus pertinente le développement des activités équines.

De plus, cette récolte de données régionales permet également de construire et d'actualiser des indicateurs économiques nationaux, notamment avec le travail effectué par l'Observatoire Economique et Social du Cheval (OESC).

Il s'agit de la quatrième vague d'OER, soutenue par le Fonds Eperon (Encouragements aux Projets Equestres Régionaux et Nationaux). Le travail commun de la FCC et de l'IFCE permet de les réaliser avec une méthodologie commune, solide et d'en assurer la meilleure valorisation.

*Fédération nationale des Conseils des Chevaux – Chambre d'Agriculture de la Gironde - 17
cours Xavier Arnozan - 3300 BORDEAUX*

federation.conseil.chevaux@gmail.com